

8

**CONTRIBUTION DE LA COMMISSION DE LA SOCIETE
CIVILE POUR LE DSRP A LA RENCONTRE AVEC
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

Vendredi 08 Octobre 2010

SP.
Un
faire travailler
avec collègues
pour améliorer

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances,
Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et
Financiers
Mesdames et Messieurs les Représentants des Collectivités Locales,
Messieurs les Représentants du Patronat,
Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Société Civile
pour le DSRP,
Mesdames, Messieurs,

La rencontre de « Lancement » du processus de formulation de la Nouvelle Politique Economique 2010/2015 nous avait donné l'occasion d'indiquer l'espoir que la CSC « fonde sur les travaux en cours dans le cadre du processus d'élaboration de la Nouvelle Politique Economique et sociale pour la période 2011-2015 et dans l'atteinte des OMD 2015 ».

La phase d'élaboration de la phase « bilan Diagnostic » revêtait pour nous, une grande importance parce que devant servir de fondation à la NPES.

La valeur de cette phase reposait sur la production par les Administrations compétentes et la mise à disposition des Acteurs des informations financières notamment sur les exécutions des divers projets et programmes, les statistiques des réalisations concrètes dans les divers secteurs et domaines, les revues sectorielles des données régionales.

La contribution de la CSC à cet exercice qui nous réunit ce jour, devait, pour être pertinente, se fonder sur la production de ces données, leur mise à notre disponibilité à temps et les moyens et appui pour permettre à nos Associations, Pôles et coordination aussi bien au niveau Régional et National de les prendre en compte et d'élaborer leur contribution. A cette étape, cela n'a pas été possible.

Notre objectif demeure cependant d'avoir un document alternatif propre à la Société Civile, reflétant les données à partir des observations et travaux propres de nos structures de base jusqu'au niveau national.

Cependant, après l'atelier des 10 et 11 Août 2010 et nos travaux de synthèse des 17 et 20 Août 2010, la CSC a pu finaliser ses observations sur la version n° 2 du rapport provisoire : ***Bilan diagnostic du DSRP II.***

La version n° 3 transmise par lettre en date du 30 Septembre, reçue le Vendredi 02 Octobre 2010 avec la date du Mercredi 06 Octobre 2010 come délais de rigueur pour transmission de nos observations et commentaires, il nous a été donné de constater que nos observations majeures n'ont pas été prises en compte.

Aussi, nous nous permettons de vous en rappeler quelques éléments essentiels, à savoir :

- **Sur la stabilité du cadre Macro-économique et la Lutte contre la Pauvreté :**

Au regard des données disponibles, comme pour les revues 2008 et 2009, nous notons encore que l'analyse du cadrage macro-économique ne révèle pas les conséquences de la chute de près de 4,5 points du taux de croissance réel sur les conditions de vie des ménages et la lutte contre la pauvreté.

Il importe également d'articuler :

- Equilibre budgétaire (surtout respect des engagements vis-à-vis du FMI) et
- Exigences de réduction de la pauvreté sur la période, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie continuent de connaître des hausses significatives. Si la flambée des cours au plan international est utilisée comme justificatifs, la CSC continue d'insister sur la nécessité de procéder à l'analyse des structures ds prix, à l'identification et à l'analyse de l'impact des taxes, droits fiscaux et marges que l'on trouve dans ces structures.

Nous déplorons que nos observations n'ont jamais été prises en compte, de même, pour cette année, que l'excellent rapport du Groupe 10 portant sur les « contraintes structurelles à l'accélération de la croissance et à la réduction de la pauvreté » ne semble pas être exploité dans cette 3^{ème} version du bilan diagnostic.

Nous renouvelons également une autre de nos préoccupations : quel sort est réservé aux observations et recommandations formulées à l'occasion de ces Revues Annuelles ?

En ce qui concerne la Création des Richesses, la CSC se préoccupe beaucoup de la situation du secteur primaire, singulièrement la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique rurale.

Le niveau d'application de la loi Agro-Sylvo Pastorale préoccupe les acteurs du secteur, notamment l'élaboration, la publication et la vulgarisation des textes d'application devant régir l'organisation et le fonctionnement des dispositifs prévus dans la loi.

La désagrégation des données dans l'agriculture permettrait de faire une évaluation plus précise de la nature des dépenses effectuées.

Pour le Plan REVA, il importe de disposer de données statistiques sur les options stratégiques en termes d'insertion socio-économique des jeunes pour pouvoir procéder à une analyse comparative avec les résultats de la GOANA.

Les informations sur l'organisation des circuits de commercialisation des produits agricoles ne sont pas suffisamment indiquées alors que les informations montrent que des difficultés persistent dans ce domaine.

Le volet financement de l'Agriculture mérite une attention particulière dans ses différents segments ; production et conservation, commercialisation et le renforcement des capacités et la maîtrise des itinéraires techniques aussi bien pour les producteurs que pour les opérateurs économiques, chacun en son domaine.

S'agissant de l'Élevage, autre important secteur pour la Société civile, nous notons les besoins de désagréger les données concernant les différents acteurs et domaines de ce secteur, de même que les données sur l'intégration Agriculture-Élevage et la valorisation des produits dérivés de l'Élevage.

Pour l'Hydraulique Agricole, la CSC considérant que la maîtrise de l'eau est un élément déterminant de la production agricole et de diversification, des indicateurs pertinents concernant le nombre, la qualité et la répartition spatiale des ouvrages et infrastructures devraient être élaborés et renseignés.

De même l'implication des bénéficiaires dans l'implantation et la gestion de ces ouvrages devrait figurer parmi les stratégies et les actions à prendre en compte.

Pour la transformation Agro-alimentaire, il nous paraît important qu'un travail inclusif d'identification des potentialités dans chaque secteur (Agriculture, Élevage, Pêche) soit fait et vulgarisé.

Pour l'accès aux Services Sociaux de Base, les résultats de la mise en œuvre de la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ne sont pas suffisamment indiqués.

De même, pour l'Enseignement Élémentaire et Secondaire, la non réalisation de la construction des salles de classes prévues pour remplacer les abris provisoires (n'est pas suffisamment prise en compte), de même que les perturbations scolaires dues au non respect des engagements et l'insuffisance de la formation liée au mode de recrutement des enseignants. Ces données, nous les partageons avec le rapport quant aux contraintes majeures identifiées.

Pour la Santé et la Nutrition, les données relatives à la gratuité e la césarienne mais surtout l'évaluation de la feuille de route du Plan d'Action de Maputo su la réduction de la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile devraient être disponibles, de même que les informations relatives à l'endettement des hôpitaux et leur conséquence sur leur performance.

Pour la Protection Sociale, il est souhaité qu'une évaluation de la mis en œuvre de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale soit faite et communiquée.

L'état des lieux sur les menaces et contraintes qui pèsent sur les régimes de retraite FNR et IPRES, il y a lieu de parachever et d'exploiter les différentes études en cours, d'élargir la liste des indicateurs, car les 03 (Trois) retenus ne renseignent pas assez sur la situation des personnes vulnérables ;

Nous nous réjouissons des efforts faits pour éviter le basculement d'importantes franges de la population dans l'extrême pauvreté et l'exclusion, notamment l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des Groupes Vulnérables (INPS-XUQALI-JABOOT). Dans ce cadre, nous souhaitons une meilleure intégration des organisations de la Société civile à la base, les renforcements des capacités, un rigoureux ciblage et la mise en place d'un système de suivi-évaluation.

Le Programme de transferts sociaux initié par le PAM/Sénégal, en partenariat avec le Ministère en charge de la Famille et avec l'appui de la facilité Alimentaire de l'Union Européenne, dans sa phase actuelle en test à Pikine et à Ziguinchor attire également notre attention.

Par ailleurs, il nous paraît important de faire le lien entre la situation du marché et la politique de protection sociale en prêtant une attention particulière à l'insertion et la mise au travail des jeunes.

Les informations relatives aux ressources allouées à l'axe protection sociale ne sont pas indiquées dans le rapport. Il est à noter que ces ressources sont insuffisantes par rapport à la programmation, la situation des actions menées en direction des groupes vulnérables.

S'agissant de la Prévention et Gestion des Risques et Catastrophes, il nous paraît important de rendre visibles les activités de la Plateforme nationale de Réduction des Risques et Catastrophes d'en assurer la vulgarisation et son appropriation en particulier par les structures des communautés et Collectivités à la base.

La synergie, la cohérence sont les défis majeurs à relever face à la panoplie de risques d'origine naturelle et technologique, source de vulnérabilité pour la population.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Ces observations et commentaires de la Commission Société Civile s'inscrivent dans notre souci d'assumer la part qui est assignée à la Société Civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et surtout l'évaluation des politiques mises en œuvre et leur impact sur les populations dans un contexte de peu de moyens et d'appui aux structures de la société Civile aussi bien au niveau National que Régional.

Je vous remercie de votre attention.

Assane Massaon DIOP
Coodonnateur Général
Commission Société Civile.

